



03.85.43.56.34

SNUipp 71 (FSU)

snu71@snuipp.fr

71.snuipp.fr



Communiqué de presse du SNUipp-71

sur le projet de décret relatif à l'aménagement du temps scolaire

Chalon sur Saône, le 23 janvier 2013

Le SNUipp71 a pris acte du projet du Ministre de l'Education Nationale de décret relatif à l'aménagement du temps scolaire. Nous nous sommes positionnés contre à l'occasion du vote consultatif du Conseil supérieur de l'Education le 8 janvier dernier. Nous ne sommes pas opposés à une réforme des rythmes, mais en l'état le projet avancé par Vincent Peillon ne nous satisfait pas.

Inquiétude pour les élèves :

Une réforme des rythmes trouvait consensus autour d'un allègement significatif du temps de classe dans une même journée. Le projet de décret écourte très peu la journée ou pas du tout, et instaure une prise charge des élèves l'après-midi morcelée entre la cantine, le périscolaire, la classe et la garderie. Cet emploi du temps « zapping » n'allège en rien le temps à l'école des élèves, au contraire.

A l'épreuve du terrain, il est également impossible de faire l'impasse sur la difficulté qu'auront les communes à recruter des animateurs qualifiés. Nous nous inquiétons de la qualité de la prise en charge des élèves sur le temps périscolaire.

Le Premier Ministre Jean Marc Ayrault dans sa lettre à l'Association des Maires de France du 18 décembre 2012 annonce un assouplissement des normes d'encadrement des enfants ce qui ne nous semble pas adapté.

Inquiétude pour les enseignants du primaire :

Nous constatons la dérive d'une territorialisation de l'organisation du temps scolaire et par extension de l'organisation du service des enseignants : ce qui est inacceptable. L'organisation du temps de service des enseignants n'est pas et ne doit pas être de la

compétence des communes. Cette organisation doit rester du ressort de l'éducation nationale ; les enseignants doivent rester les principaux acteurs de l'organisation du temps à l'école.

Financièrement, notre agacement est à son comble puisque les enseignants du primaire passant à 4 jours et demi, travailleront sur une amplitude hebdomadaire allongée ce qui amènera d'évidentes incidences financières (frais de déplacement supplémentaires, de garde d'enfants) et sur la vie privée alors qu'aucune revalorisation salariale n'est actée.

Pour résumer : la réforme des rythmes proposées par Vincent Peillon diminue le pouvoir d'achat des enseignants tout allongeant leur temps de présence sur leur lieu de travail ce qui est inadmissible. **Le SNUipp-71 refuse que la réforme sur les rythmes scolaires se fasse sur le dos des enseignants !!**

Nous constatons qu'entre ce que nous défendons et ce qui est ici présenté il y a un écart trop important. Une concertation massive s'impose. Or, les délais de concertation et d'organisation nous semblent impossibles à tenir puisque les mairies doivent se positionner avant le 1^{er} mars pour savoir quelle sera l'organisation du temps scolaire à la rentrée prochaine.

Par conséquent, nous souhaitons :

- Le report de toute décision à la rentrée 2014 ;
- L'allègement significatif de la journée pour les élèves, comme pour les enseignants travaillant 4 jours et demi;
- L'amélioration des conditions d'apprentissage des élèves et de travail des enseignants ;

Par ailleurs, un partenariat efficace doit être mis en œuvre pour articuler temps scolaire et périscolaire ; les enseignants doivent être associés à toute décision concernant les rythmes de l'école.

Actions du SNUipp-71 :

- Nous avons écrit à l'Association des Maires de Saône et Loire pour leur faire part de nos positions;
- Nous avons lancé une pétition demandant le report de toute décision sur les rythmes à rentrée 2014 (plus d'une centaine de signatures en moins d'une semaine)
- **Nous porterons ces revendications dans le cadre de la défense du service public à l'occasion de la grève du 31 janvier prochain (à l'initiative de FSU, la CGT et de Solidaires).**

Par ailleurs, nous n'excluons aucune action spécifique sur les rythmes. Elle n'est pas actée mais se ferait nécessairement dans le cadre d'un mouvement national de grève.

Nous avons encore notre mot à dire sur le projet de décret concernant les rythmes scolaires !!

Le SNUipp-71